

COUR PÉNALE INTERNATIONALE
DÉFENCE DE MONSIEUR PATRICE-ÉDOUARD NGAÏSSONA
[ICC] RESTRICTED

DECLARATION DE MONSIEUR SALI ISSA
CAR-D30-P-4680

RENSEIGNEMENT SUR LE TEMOIN :

Nom : Issa	Sexe : Masculin
Prénom : Sali	Nationalité : Camerounais
Autre(s) nom(s) utilisé(s) : N/A	Numéro d'identité : [REDACTED]
Date de naissance : 20 octobre 1959	Religion : Musulman
Lieu de naissance : Garoua, Cameroun	Nom du père :
Ethnie : Peuhl	Nom de la mère :

Langues parlées : Français, Peuhl

Langue utilisée pendant les entretiens : Français

Emploi : Retraité

Lieu des entretiens : Yaoundé, Cameroun

Dates des entretiens et noms des personnes présentes lors des entretiens : [REDACTED]

[REDACTED] ; [REDACTED]
[REDACTED] et [REDACTED]
[REDACTED]

Signé à Yaoundé, Cameroun,

Le [REDACTED]

[REDACTED]

SALI ISSA, témoin

Signatures des personnes présentes :

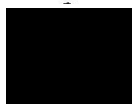
[REDACTED]

COUR PÉNALE INTERNATIONALE
DÉFENSE DE MONSIEUR PATRICE-ÉDOUARD NGAÏSSONA
[ICC] RESTRICTED

DÉCLARATION DE TÉMOIN

Procédure d'introduction :

1. J'ai été présenté à l'équipe de défense de Monsieur Patrice-Edouard Ngaïssona (« Défense ») auprès de la Cour Pénale Internationale (« CPI ») le [REDACTED] à Yaoundé au Cameroun et j'ai à nouveau rencontré l'équipe de la défense le [REDACTED] toujours à Yaoundé au Cameroun pour des entretiens au sujet de M. Ngaïssona. Nous avons eu un dernier rendez-vous le [REDACTED] afin de signer ma déclaration.
2. Les membres de la Défense m'ont expliqué ce qu'était la CPI et m'ont décrit leur rôle au sein de la CPI et celui des autres organes de la CPI.
3. Les membres de la Défense m'ont également expliqué qu'ils enquêtaient sur les événements qui se sont déroulés en République centrafricaine depuis fin 2012. Ils m'ont dit avoir pris contact avec moi car ils pensaient que je pourrais détenir des informations permettant d'établir la vérité.
4. J'ai accepté que l'entretien se fasse en français. Je comprends et parle parfaitement le français.
5. La Défense m'a expliqué que je n'étais pas tenu de répondre à leurs questions. Je participe à cet entretien de manière volontaire et m'engage à apporter, dans la mesure du possible, les réponses les plus complètes et fidèles à ce que je sais et ce dont je me rappelle.
6. Il m'a été précisé que tout renseignement que je fournissais à la Défense, en particulier mon identité, pourrait être communiqué aux parties à la procédure portée devant la CPI ; et notamment aux juges, au bureau du Procureur, aux accusés, aux conseils des accusés et aux représentants légaux des victimes. La Défense m'a expliqué pourquoi il était important de garder confidentielle ma collaboration avec la Défense, ce que je comprends parfaitement.
7. La Défense m'a informé des mesures de protection susceptibles d'être adoptées pendant l'enquête et/ou le procès.
8. Ayant bien compris tout ce qui précède, j'ai confirmé que j'acceptais de répondre aux questions de la Défense.



COUR PÉNALE INTERNATIONALE
DÉFENSE DE MONSIEUR PATRICE-ÉDOUARD NGAÏSSONA
[ICC] RESTRICTED

9. La Défense m'a expliqué le déroulement de l'entretien. J'ai bien noté que je devais faire la distinction entre les événements que j'ai moi-même vécu et ceux qui m'ont été rapportés par d'autres personnes.

Parcours personnel

10. J'ai fait mes études primaires et secondaires à Garoua, et j'ai ensuite passé le concours de l'Institut National du Sport à Yaoundé pour devenir enseignant en éducation physique sportive. J'ai enseigné au lycée de Mokolo au nord du Cameroun. J'ai ensuite été affecté au lycée technique de Bertoua et enfin à Garoua où j'ai enseigné à l'école normale des instituteurs.

11. Ensuite, j'ai été nommé comme chef de service des affaires financières à la délégation régionale. C'est à partir de là que Monsieur Mohammed IYA, l'ancien président de la Fédération camerounaise de football, m'a sollicité pour me joindre à son cabinet.

12. J'étais donc d'abord au sein du cabinet du président de la Fédération, et puis j'ai été muté en tant que chef de service des compétitions internationales.

13. Je suis resté à ce poste jusqu'à ma retraite il y a maintenant environ 4 ans.

Connaissance et relation avec Monsieur Patrice-Édouard Ngaïssona

14. J'ai fait la connaissance de Monsieur Patrice-Édouard Ngaïssona dans le cadre de mon travail, à l'occasion d'une compétition organisée à Bangui en 2009, alors que ce dernier était président de la Fédération centrafricaine de football.

15. C'était à l'époque où la coupe de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (« CEMAC ») s'est jouée à Bangui, en 2009. Je crois que ça ne faisait pas très longtemps que Monsieur Ngaïssona avait pris la tête de la Fédération de football de la Centrafrique. J'étais le point focal de la Fédération de Football du Cameroun.

16. Depuis, nous avons entretenu des relations professionnelles et amicales, jusqu'au moment où il a été transféré à la CPI.

COUR PÉNALE INTERNATIONALE
DÉFENCE DE MONSIEUR PATRICE-ÉDOUARD NGAÏSSONA
[ICC] RESTRICTED

17. À l'époque où il a organisé la compétition de la CEMAC à Bangui, des réunions des présidents des fédérations des pays de la CEMAC se tenaient. Monsieur Ngaïssona était une personne vraiment accueillante et bon avec tout le monde. C'est à partir de là que nous nous sommes connus. Je suis resté un mois à Bangui pour travailler à l'organisation du tournoi et j'ai été vraiment bien traité et accueilli. Monsieur Ngaïssona était une personne sobre et réservée.
18. J'ai également eu des contacts avec Monsieur Ngaïssona dans le cadre de l'organisation de la compétition de l'UNIFFAC (« l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale »). L'UNIFFAC correspond à la zone d'Afrique centrale, la zone 4, comprenant notamment le Cameroun et la Centrafrique. C'est la CAF qui a divisé l'Afrique en zone, l'UNIFAC est au-dessus de la CEMAC. Moi j'étais secrétaire général de la CEMAC. Après la compétition de la CEMAC, j'ai insisté auprès de Monsieur Ngaïssona pour que la Centrafrique participe à la compétition de l'UNIFFAC quelques semaines plus tard. Ce n'est pas tous les pays qui peuvent participer à la compétition faute de ressources. Et j'ai demandé à Ngaïssona de se motiver pour venir et la Centrafrique est finalement venue et a gagné.
19. Environ deux ans avant son arrestation, il a été nommé président de l'UNIFFAC à l'unanimité en 2017 lorsque tous les présidents s'étaient réunis à KINSHASA, en RDC. Dans le cadre de ses fonctions il est même allé au Tchad, au Gabon, en Guinée, à Brazzaville et à Kinshasa. Et c'est après que le Président Ngaïssona est venu me chercher pour travailler avec lui au sein de l'UNIFFAC. En tant que président de l'UNIFFAC, je sais que Monsieur Ngaïssona a fait beaucoup pour le football dans les pays de l'Afrique centrale. Il a notamment organisé l'équipe de Sao Tomé-et-Principe, un pays qui n'avait jamais joué au football avant. Il a été aussi membre du comité exécutif de la CAF. Depuis qu'il n'est plus là, ça ne va plus, il n'y a plus de match.
20. Monsieur Ngaïssona a organisé une compétition à MALABO, et même le président de la Guinée était présent. Monsieur Ngaïssona était une personne qui faisait l'unanimité, même dans un pays à majorité musulmane.
21. Monsieur Ngaïssona a toujours traité ses collaborateurs avec respect. Il n'a jamais discriminé personne sur la base de la nationalité ou de la religion. Il était aimé de tout le monde.

COUR PÉNALE INTERNATIONALE
DÉFENCE DE MONSIEUR PATRICE-ÉDOUARD NGAÏSSONA
[ICC] RESTRICTED

22. Par exemple, moi je suis de confession musulmane, ce que Monsieur Ngaïssona savait très bien, et je n'ai jamais senti qu'il me traitait différemment. Je suis très croyant, je prie 5 fois par jour, et j'ai une physiologie très typée Peuhl et musulmane. Je lui ai même offert un habit traditionnel musulman, un boubou, et il le portait, en signe de respect et d'amitié. À mon avis, un individu qui serait contre les Musulmans ne pourrait pas porter un tel habit, mais Monsieur Ngaïssona le portait. Ce n'est vraiment pas tout le monde même au Cameroun qui serait prêt à le faire. Je me souviens également qu'il est déjà venu avec moi à la mosquée de Yaoundé, il donnait de l'argent aux Imams. Il a aussi déjà donné des moutons pour la fête du mouton. À mon avis ce n'est pas possible que Monsieur Ngaïssona ait pu tenir des propos antimusulmans.
23. À ce sujet, je suis au courant qu'il avait d'autres amis de confession musulmane en Centrafrique. À Bangui, au sein même de la Fédération de football de la Centrafrique il s'était lié d'amitié avec un certain Monsieur Ibrahim, je sais que c'était un Tchadien. Lorsque j'allais à Bangui et que je voyais M. Ngaïssona, il nous arrivait très souvent de voir Monsieur Ibrahim. Cet homme m'a d'ailleurs déjà dit que Monsieur Ngaïssona l'avait beaucoup aidé.
24. Il est aussi ami avec plusieurs musulmans, notamment avec le maire de Ndjamena au Tchad, Monsieur Foulla. Il y a aussi un certain Ousmaila Mohamet, c'est le mari de la sœur de ma femme, qui se trouve à Bangui. Je ne sais pas s'ils sont amis, mais il m'a déjà dit que Monsieur Ngaïssona l'avait beaucoup aidé.
25. Monsieur Ngaïssona c'est un passionné de football avant tout, un rassembleur, qui veut aider la jeunesse. Il voulait aider les gens qui étaient dans le besoin et que les joueurs soient dans les meilleures conditions possibles. Par exemple, lors d'un match avec l'équipe de Sao Tomé, les joueurs n'avaient rien à manger, et il a déboursé de son argent pour pouvoir nourrir les joueurs, malgré le fait que le président de la Fédération de Sao Tomé-et-Principe recevait le même montant de la CAF que la Fédération Centrafricaine. C'était vraiment une personne de cœur.
26. J'ai appris que Monsieur Ngaïssona avait été nommé coordinateur général des Anti-Balaka à la radio, et j'ai été assez surpris parce que c'est vraiment une bonne personne qui n'aime

**COUR PÉNALE INTERNATIONALE
DÉFENCE DE MONSIEUR PATRICE-ÉDOUARD NGAÏSSONA
[ICC] RESTRICTED**

pas la guerre, qui a tant aidé la jeunesse et qui a passé son temps à organisé le football en Centrafrique. J'ai aussi été surpris et très peiné quand j'ai appris qu'il avait été arrêté.

Connaissance de la période de 2013-2014

27. J'ai entendu parler de la crise centrafricaine de 2013-2014 à travers les médias, comme il s'agit de notre pays voisin, tout le monde était au courant. Je sais ce que les médias ont rapporté, à la radio et à la télévision. Je ne discutais pas de politique avec Monsieur Ngaïssona.
28. Je sais que Monsieur Ngaïssona est venu se réfugier au Cameroun durant la crise, mais je ne peux pas dire exactement à quelle date, et quand est-ce que je l'ai vu pour la première fois à Yaoundé à cette époque. Je ne sais pas non plus où Monsieur Ngaïssona habitait à cette époque.
29. Tous les matchs de l'équipe nationale centrafricaine ont été délocalisés au Cameroun, puisqu'aucun match ne pouvait plus avoir lieu à Bangui en raison des troubles.
30. Monsieur Ngaïssona organisait les matchs de la Centrafrique à partir de Yaoundé. Nous avons notamment travaillé ensemble à l'organisation du match opposant la Centrafrique et l'Afrique du Sud. Il travaillait à partir du bureau de la Fédération de football du Cameroun. L'organisation a pu prendre au moins deux semaines, voire plus, et durant l'organisation de ce match je pouvais voir Monsieur Ngaïssona tous les jours, toute la journée au bureau de la Fédération de football camerounaise. C'est lui qui était en charge de toute l'organisation du match et de la venue depuis Bangui de la délégation centrafricaine pour le match. C'est beaucoup de travail, cela nécessite d'organiser l'accueil, l'hébergement, la restauration et le transport local. En tant que président, Monsieur Ngaïssona était en première ligne dans le cadre de cette préparation.
31. Je ne me souviens pas exactement combien de matchs nous avons tenus à Yaoundé qui auraient dû se tenir en fait à Bangui durant cette période de trouble. Il n'y a eu qu'un match pour la CEMAC, mais il peut y avoir eu d'autre tournois, je n'en ai plus souvenir. Ils ont peut-être joué les éliminations de la coupe du monde, de la coupe d'Afrique ou de

**COUR PÉNALE INTERNATIONALE
DÉFENSE DE MONSIEUR PATRICE-ÉDOUARD NGAÏSSONA
[ICC] RESTRICTED**

la coupe des champions et les jeux olympiques. Le financement de ces compétitions venait de Monsieur Ngaïssona, certainement à travers l'argent versé par la CAF.

32. Je n'ai pas connaissance que Monsieur Ngaïssona avait des activités autre que le football, c'était vraiment un passionné, il ne faisait que cela, comme moi. Il prenait son rôle très au sérieux.
33. Mon petit frère est le seul qui m'a parlé de la Séléka puisqu'il se trouvait à Bangui. Il m'a bien dit que ce sont des Soudanais qui sont entrés en Centrafrique puis à Bangui et que cela a résulté en un conflit entre les Soudanais et les Centrafricains.

Clôture de l'entretien :

34. J'ai été informé que je pourrais être appelé à témoigner devant la Cour. Il m'a été précisé que les audiences au siège de la CPI se tenaient en public et que, par exception au principe de publicité des débats, les juges pouvaient, s'il y avait lieu, ordonner que des mesures de protection soient prises en faveur des témoins.

35. Je n'ai rien à ajouter à la déclaration ci-dessus ni aucune précision à y apporter. Je reste à la disposition de la Défense pour apporter des éclaircissements ou répondre à des questions sur des sujets qui n'auraient pas été abordés au cours du présent entretien.

36. J'ai répondu de plein gré aux questions qui m'ont été posées. Aucune forme de coercition, contrainte, menace, promesse ou incitation en vue de modifier ma déclaration ne m'a influencé dans mes réponses. Je n'ai aucun grief à formuler quant à la façon dont j'ai été traité au cours de l'entretien.

COUR PÉNALE INTERNATIONALE
DÉFENCE DE MONSIEUR PATRICE-ÉDOUARD NGAÏSSONA
[ICC] RESTRICTED

ATTESTATION DE TEMOIN

J'ai lu la présente déclaration, qui est véridique pour autant que je sache et que je m'en souviens. J'ai fait cette déclaration volontairement et je comprends qu'elle peut être utilisée dans le cadre de procédures judiciaires devant la Cour pénale internationale et que je peux être appelé à témoigner en public devant celle-ci.

Signat

Date :